



TOUS NOS VŒUX POUR 2022!



Autant de petites mains

Tels de jolis lutins

Pour confectionner ce joli sapin

Se réunirent en catimini

Du plus grand au plus petit.

Ainsi, c'est à l'orée

De la nouvelle année

que la Municipalité de Mex

vous adresse ses vœux

les plus...enjoués !

Les enfants de la garderie La Mexsonnette ont réalisé cette carte pour la commune.

La Municipalité les en remercie vivement !



Chenilles processionnaires—piqûre... de rappel



Les poils des chenilles processionnaires du pin possèdent des propriétés urticantes qui peuvent provoquer des troubles ou des réactions allergiques (œdèmes, démangeaisons, asthme, etc.).

Les chenilles processionnaires font partie de notre environnement naturel et leur développement est vraisemblablement inéluctable, compte tenu de l'évolution du climat.

Il n'est donc pas envisageable de les exterminer complètement. Tout au plus peut-on tenter de limiter les situations les plus conflictuelles, ce que l'arrêté du Conseil d'Etat, en vigueur dès le 7 décembre 2005, tend à faire.

Les chenilles sont dangereuses durant un court laps de temps. Pour éviter les problèmes, **il faut les détruire quand elles sont dans leurs nids ou installer des pièges écologiques (méthode de lutte), avant qu'elles ne se réveillent de leur repos hivernal.**

A défaut d'exécution de ces mesures dans le délai prescrit, les communes peuvent ordonner les travaux aux frais des personnes concernées (propriétaires, locataires, usufruitiers, fermiers ou exploitants des fonds portant des pins ou des cèdres atteints par les chenilles).

DERNIER DELAI : 28 FEVRIER 2022





Transports publics—évolution du tracé de la ligne 58

Depuis le 12 décembre 2021, les horaires du bus de la ligne TL 58 se sont étoffés et désormais le bus dessert le village les week-ends également. Le taxi-bus n'est donc plus en fonction.

D'autre part, vous trouverez ci-dessous le nouveau parcours qu'emprunte le bus dans le bas du village.





Mex s'agrandit

Le village s'agrandit et, à l'heure où nous rédigeons ces lignes, il a presque atteint le cap des 800 habitants! Et... 16 enfants ont vu le jour en 2021. Bienvenue à eux!

Préavis municipaux adoptés en 2021

Le Conseil général a accepté les préavis municipaux suivants:

Préavis 1/2021 Comptes 2020 et gestion de l'année 2020

Préavis 2/2021 Demande de complément au crédit d'investissement du projet Vers l'église

Préavis 3/2021 Demande de crédit pour le raccordement des maisons foraines au réseau d'épuration sises le long de la RC 251 et le bouclage du réseau d'eau potable de la zone du quartier du Longet

Préavis 5/2021 Rémunération des autorités communales pour la législature 2021-2026

Préavis 6/2021 Délégation de compétences pour la législature 2021-2026

Préavis 7/2021 Arrêté d'imposition 2022

Préavis 8/2021 Demande de crédit pour l'assainissement du toit de la maison villageoise

Préavis 9/2021 Budget 2022

Préavis 10/2021 Fixation du plafond d'endettement et du plafond pour risques de cautionnements pour la législature 2021-2026

Tous les préavis peuvent être consultés dans leur intégralité sur le site <https://www.mex.ch/officiel/conseil-general>

le

Centrale des solidarités

Pour les personnes isolées ou démunies au quotidien: 0800 30 30 38 (appel gratuit et confidentiel-
www.vd.ch/coronavirus-solidarites)

